



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 3 août 2009

Ventes parking de l'été : la mobilisation porte ses fruits (et légumes) !

A la suite de l'arrêté du 21 juillet facilitant l'organisation des ventes parking, plus de la moitié des hypermarchés et un tiers des supermarchés, soit environ 2000 magasins, ont organisé des ventes exceptionnelles ce week-end. La plupart des autres magasins ont monté des actions de promotion dans les galeries ou les allées centrales.

Avec l'appui d'une météo favorable, ces actions ont permis une forte augmentation des ventes, de l'ordre de 20% à 40% en moyenne dans le sud de la France et de 5% à 15% dans le nord. Certains magasins ont même multiplié leur volume par trois sur des produits ciblés par rapport à un week-end normal.

Tous les produits prévus dans l'arrêté ministériel ont profité de ces actions : melons, abricots, pêches, nectarines, tomates, poireaux, courgettes, poires d'été, artichauts et pommes de terre primeur. Ainsi par exemple, ont été vendus en deux jours près de 3000T de pêches et nectarines, dont la moitié en plateaux de 2kg, et plus de 5 millions de melons.

Ces opérations seront poursuivies les 7 et 8 août. Beaucoup dépendra à nouveau de la météo et des consommateurs.

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 650 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact : Muriel Hoyaux (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53